


Commune de Milhaud
Plan Local d'Urbanisme (PLU)
 Document graphique du règlement
 Plan de zonage - centre
 Echelle : 1/2500ème

1 Rue Henri Dorey
 CS 40003
 30540 Milhaud
 Tél : 04 66 84 01 74
 Courriel : urbanisme@milhaud.fr

ADÈLE SFI
 urbanisme
 434 rue Étienne Lacroix
 30000 Nîmes
 Tél : 04 66 84 01 74
 Courriel : urbanisme@adelle-sfi.fr

Pour connaître votre
 statut d'habitant ou de
 Druq de l'État consultez le
 site : www.adelle-sfi.fr

Système de coordonnées géographiques
 RFR93 - Projection Lambert 93

Avec le concours de
SPI GRAPHIC
 Société de services
 Plans Urbanistiques
 Tél : 04 67 24 04 00
 18, 19, 24, 30, 32
 Courriel : spigraphic@orange.fr

Réf. : ml160416_035
 24 mars 2017

Prescription révision du POS et élaboration du PLU : DCM du 25 septembre 2014
 Arrêt du projet de PLU : DCM du 5 octobre 2016
 Approbation du PLU : DCM du ...

SFI GRAPHIC décline toute responsabilité en cas d'annulation, d'erreur, de retard. Les plans sont fournis sous réserve de vérification et d'acceptation par le maître d'ouvrage avant impression.

LEGENDE
PRESCRIPTIONS EDICTÉES PAR LE PLU

A. Les zones et les secteurs
 Limite de zone et de secteur

B. Les autres indications

- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Emplacement réservé pour ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace vert
- Emplacement réservé pour voie ou passage public à créer
- Emplacement réservé pour voie publique à élargir
- Numéro d'opération (cf. Liste des emplacements réservés)
- Marges de recul des constructions le long des axes routiers
- Marge de recul de 4m des constructions, de l'axe des cours d'eau et valats
- Périmètre de protection de 100 m autour de la station d'épuration
- Secteur faisant l'objet d'Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Liminaire pour lesquels le changement de destination vers l'habitat, des commerces existants en rez de chaussée, est interdit.
- Immeubles à mettre en valeur
- Espaces de Bon Fonctionnement (EBF)
- Secteurs destinés à des programmes de mixité sociale comportant au moins 30% de logement locatif financé par un prêt aidé par l'État.
- Zone d'étude du contournement ouest de l'agglomération nîmoise
- Forage du Stade - périmètre de protection rapprochée renforcée
- Forage du Stade - périmètre de protection rapprochée

Zones inondables - voir le site www.milhaud.fr et le Plan de Prévention des Inondations (PPi) de la commune de Milhaud approuvé par arrêté préfectoral du 1 avril 2012 (article 202) (reportée de manière indicative sur les plans de zonage) (voir détails en annexe 6).

- Enveloppe des zones inondables du PPI de la commune de Milhaud (reportée de manière indicative sur les plans de zonage) (voir détails en annexe 6).
- Zone de ruissellement pluvial

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie (en m ²)
2	Extension du cimetière	Commune	9247
3	Aménagement de l'intersection entre la rue du Mont Dosset et la rue du Moulin à vent	Commune	8
4	Création de voirie entre la rue du Mont Dosset et l'impasse des Amandiers	Commune	611
5	Aménagement de l'entrée de ville	Commune	17083
6	Création d'un équipement collectif (parking)	Commune	2206
7	Création d'espaces publics (de loisirs et sportifs)	Commune	24093
8	Aménagement de la RD 202 entre la RD 135 et la RD 13	Département	20507
9	Création d'une ligne nouvelle TGV Méditerranée	État, SNCF	75075

